

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS  
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS-VERBAL**

À la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, tenue le lundi 1<sup>er</sup> novembre 2010, à 20 h à la salle du Conseil, située au centre le Sillon, 337, chemin Royal étaient présents : Roger Simard, Lauréanne Dion, Claude Beauchemin, Jacques Drolet, Caroline Roberge et Micheline Darveau sous la présidence de la mairesse Lina Labbé.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2010;
3. Suivi du procès-verbal;
4. Correspondance et dépôt de document;
  - a) Portrait de la situation financière au 1er novembre 2010
5. Adoption des dépenses;
6. Demande d'aide financière
  - a) Fondation François-Lamy inc.
  - b) Fabrique Sainte-Trinité-d'Orléans – Feuillet paroissial
  - c) Chambre de commerce de l'Île d'Orléans
7. Dépôt du rapport de la mairesse;
8. Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2011;
9. Résolution – Nomination du maire suppléant;
10. Avis de motion – Adoption du règlement n° 010-084 abrogeant les règlements # 03-46 et # 04-50 ordonnant la fermeture du chemin du Quai en période hivernale;
11. Résolution – Dérogation mineure, propriété située au 100, chemin de la Butte;
12. Résolution – Autorisation de signatures;
13. Résolution – Achat ordinateur portable;
14. Résolution – Entretien halte – Essouchage et déchiquetage;
15. Résolution – Mandat site Internet municipal;
16. Varia;
  - a) M.R.C.;
  - b) Rapports des comités externes;
  - c) Communication aux citoyens;
17. Période de questions;
18. Levée de la séance.

## **Ouverture de la séance**

La mairesse constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents à la séance.

*010-093*

### **Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Caroline Roberge appuyée par Jacques Drolet.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*010-094*

### **Item 2 Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2010**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Jacques Drolet appuyé par Claude Beauchemin.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents

### **Item 3 Suivi du procès-verbal**

### **Item 4 Correspondance**

*010-095*

Portrait de la situation financière au 1<sup>er</sup> novembre 2010

Il est proposé par Lauréanne Dion et appuyée par Claude Beauchemin que le conseil municipal accepte, tel que présenté, le dépôt du document dressant le portrait de la situation financière au 1<sup>er</sup> novembre 2010.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*010-096*

### **Item 5 Adoption des dépenses**

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des dépenses soumise par le directeur général/secrétaire-trésorier.

Il est proposé par Jacques Drolet appuyé par Micheline Darveau que les comptes payés et les comptes à payer totalisant respectivement : 77 046,29 \$ et 2 962,74 \$ pour des dépenses totales de : 80 009,03 \$ soient adoptés.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites précédemment.

Marco Langlois, g.m.a.  
Directeur général/secrétaire-trésorier

Item 6 **Demande d'aide financière**

*010-097*

a) **Fondation François-Lamy.**

Il est proposé par Lauréanne Dion et appuyée par Roger Simard que la somme de 15 \$ soit versée à la Fondation François-Lamy pour le renouvellement de la carte de membre de la Municipalité pour l'année 2011.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*010-098*

b) **Fabrique Sainte-Trinité-d'Orléans - Feuillet paroissial.**

Il est proposé par Jacques Drolet et appuyé par Caroline Roberge que la somme de 100 \$ soit versée à la fabrique Sainte-Trinité d'Orléans pour la publicité de la municipalité dans le feuillet paroissial en 2011.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*010-099*

c) **Chambre de commerce de l'Île d'Orléans.**

Il est proposé par Lauréanne Dion et appuyée par Jacques Drolet que la somme de 146,74 \$ soit versée à la chambre de commerce de l'Île d'Orléans pour le renouvellement de l'adhésion de la Municipalité à la chambre de commerce pour la période 2010-2011.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 7 **Dépôt du rapport de la mairesse.**

Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport de la mairesse de la municipalité pour l'année 2010. Ce rapport traite non seulement de l'état de la situation financière, mais également des réalisations, des projets en cours et de ceux sur lesquels nous travaillerons au cours des prochaines années.

### Situation financière au 1<sup>er</sup> novembre 2010

L'état de la situation financière au 1<sup>er</sup> novembre 2010 indique un surplus de 120 304 \$. Le surplus pour l'exercice 2010 sera d'environ 65 000 \$, car il reste d'autre droit de mutation et factures à venir, le surplus est principalement attribuable au revenu des droits de mutation sur les ventes de maisons.

Voici la situation financière, au 1<sup>er</sup> novembre sur le tableau suivant qui nous démontre le surplus.

<b>Revenu</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>
Taxes générales	530 689 \$	542 338 \$
Tenant lieu de taxes foncières	3 775 \$	3 834 \$
Services rendus	15 960 \$	14 620 \$
Imposition de droits (Incluant les droits de mutation)	12 600 \$	35 417 \$
Amende pénalités et intérêts	5 500 \$	6 221 \$
Autres revenus et transferts	11 300 \$	29 906 \$
Surplus affecté à l'exercice	66 923 \$	66 923 \$
<b>Total</b>	<b><u>646 747 \$</u></b>	<b><u>699 259 \$</u></b>

<b>Dépenses</b>	<b>Budget</b>	<b>Réel</b>
Législation	39 685 \$	27 399 \$
Application de la Loi	74 096 \$	73 324 \$
Gestion financière et administrative	92 000 \$	83 206 \$
Greffé	3 500 \$	84 \$
Évaluation	20 100 \$	13 813 \$
Autre	80 311 \$	51 448 \$
Sécurité publique	148 129 \$	142 201 \$
Transport	71 996 \$	44 923 \$
Hygiène du milieu	65 710 \$	67 172 \$
Urbanisme et zonage	4 000 \$	812 \$
Loisirs	42 720 \$	17 936 \$
États des investissements	0 \$	52 137 \$
Remboursement fonds de roulement	4 500 \$	4 500 \$
<b>Total</b>	<b><u>646 747 \$</u></b>	<b><u>578 955 \$</u></b>

### Autres informations

Banque, compte général	78 596 \$
Dépôt à terme	75 000 \$
Fonds de roulement	89 354 \$

Taxes municipales et droit de mutation à recevoir	63 319 \$
Autres comptes à recevoir	4 683 \$
Ristourne à recevoir (TPS)	7 873 \$
Surplus accumulé non affecté	95 784 \$

Au cours des prochaines semaines, le conseil municipal et le directeur général prépareront les prévisions budgétaires 2011 qui seront présentées lors d'une séance extraordinaire sur le budget qui sera tenue le 15 décembre 2010.

Pour l'année 2011, la rémunération de la mairesse et les conseillers (ères) sera réajustée au budget selon l'ensemble des municipalités et la capacité de payer. Pour les séances extraordinaires la mairesse 150 \$ et conseillers (ères) 50 \$.

**Liste des contrats de plus de 2 000 \$ chacun totalisant un engagement supérieur à 25,000 \$ par fournisseur.**

<b>Denis Asselin :</b>	30 466 \$
(Déneigement des rues municipales et travaux chemin du Moulin)	
<b>BPR-Infrastructures inc. :</b>	42 892 \$
(Études préparatoires pour le projet de réseau d'égout municipal)	
<b>RC Bleau Pavage :</b>	91 382 \$
(Réfection chemin du Moulin et rue Lemelin)	
<b>Les Entreprises Gosselin &amp; Tremblay inc. :</b>	39 867 \$
(Réfection chemin du Moulin)	

**Programme des projets**

**Réalisation**

- Chemins municipaux arpentage, niveau et piquetage nous serons prêts pour des subventions de dernières minutes et nos investissements prévus au budget.
- La continuité du réseau d'égout.
- La continuité Internet haute vitesse.
- Continuer la construction du site internet de la municipalité.
- La révision du nouveau guide municipal et la distribution à tous les payeurs de taxe.
- La journée des nouveaux arrivants et la fête familiale.
- Octroyer le contrat à la firme Option Aménagement pour le développement durable de la halte routière.
- Octroyer le contrat à Catherine Larivière, technicienne en architecture, pour le développement durable du centre communautaire le Sillon (extérieur).
- Adoption de la Politique de traitement des plaintes.

### **Projets en voie de réalisation**

- L'accès Internet haute vitesse en 2011
- La construction du réseau égout printemps 2011
- Le comité de la halte routière travaillera sur plusieurs années pour son développement.
- Le comité du centre communautaire le Sillon travaillera pour son développement durable.
- Aménagement d'un garage municipal.
- Établir une réserve financière le Sillon.
- Aménagement d'un site d'interprétation.
- Une piste de ski fond.
- Chemins municipaux les travaux vont continuer pour le pavage, la correction des ponceaux pour la route d'Argentenay et le projet pour consolider la côte du quai.

Comme vous pouvez le constater, votre conseil municipal, l'employé et le directeur général collaborent constamment dans le but d'atteindre les mêmes objectifs et de répondre davantage aux besoins des citoyens de Saint-François.

Le bien-être et la qualité de vie des citoyens, la protection de notre environnement et le développement harmonieux de notre municipalité demeurent au centre de nos préoccupations.

En terminant, je désire souligner l'excellent travail des membres du conseil, du directeur général et de l'employé municipal. Je suis convaincue qu'avec le conseil et le travail d'équipe, les dossiers et projets seront portés à terme.

Lina Labbé

Mairesse

*010-100*

### **Item 8 Résolution – Adoption du calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2011.**

**Attendu que** l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

## **En conséquence**

Il est proposé par Roger Simard, appuyé par Micheline Darveau

Et

## **Il est résolu**

**Que** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année **2011**, qui débuteront à **20 h**;

- |                       |                                 |
|-----------------------|---------------------------------|
| ■ le lundi 10 janvier | ■ le lundi 4 juillet            |
| ■ le lundi 7 février  | ■ le lundi 1 <sup>er</sup> août |
| ■ le lundi 7 mars     | ■ le mardi 6 septembre          |
| ■ le lundi 4 avril    | ■ le lundi 3 octobre            |
| ■ le lundi 2 mai      | ■ le lundi 7 novembre           |
| ■ le lundi 6 juin     | ■ le lundi 5 décembre           |

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*010-101*

### **Item 9 Résolution – Nomination du maire suppléant**

Il est proposé par Caroline Roberge et appuyée par Lauréanne Dion que le Conseil municipal désigne, Monsieur Jacques Drolet, conseiller au siège n° 4 à titre de maire suppléant jusqu'à la séance de novembre 2011.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

### **Item 10 Avis de motion – Adoption du règlement n° 010-084 abrogeant les règlements # 03-46 et # 04-50 ordonnant la fermeture du chemin du Quai en période hivernale**

Jacques Drolet donne Avis de motion qu'à une séance ultérieure sera soumis pour adoption le règlement n° 010-084 abrogeant les règlements # 03-46 et # 04-50 ordonnant la fermeture du chemin du Quai en période hivernale.

*010-102*

### **Item 11 Résolution – Dérogation mineure, propriété située au 100, chemin de la Butte**

**Attendu que** le Conseil municipal a pris connaissance du dossier de la demande de dérogation mineure du 100 chemin de la Butte, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans;

**Attendu que** les informations d'analyse du service d'urbanisme de la MRC démontraient la présence de deux bâtiments complémentaires (remise et atelier) sur le terrain d'une superficie respective de 11 et 20.8 mètres carrés.

**Attendu que** l'article 7.2.1 du Règlement de zonage n° 03-41 stipule « qu'un maximum de deux bâtiments complémentaires parmi les constructions prévues aux paragraphes 1 (cabanon), 3 (garage privé) et 12 (bâtiment complémentaire isolé type Ca) peuvent être implantés sur un même terrain. Les bâtiments complémentaires existants doivent être pris en compte dans le nombre maximal permis ».

**Attendu qu'**une décision défavorable ne causerait pas un préjudice sérieux au demandeur;

**Attendu que** le Comité consultatif d'urbanisme ne considère pas cette demande comme une demande de dérogation mineure, mais comme une dérogation majeure;

**Attendu que** le Comité consultatif d'urbanisme a émis un avis défavorable à la demande de dérogation mineure;

### **En conséquence**

Il est proposé par Claude Beauchemin, appuyé par Jacques Drolet

Et

### **Il est résolu**

**Que** la dérogation mineure soit refusée au propriétaire du 100, chemin de la Butte;

**Que** le service d'urbanisme de la Municipalité contacte le propriétaire pour vérifier avec lui s'il y a une alternative respectant le règlement qui lui permettrait de réaliser son projet.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

*010-103*

### **Item 12 Résolution – Autorisation de signatures**

Il est proposé par Jacques Drolet, appuyé par Micheline Darveau et il est résolu d'autoriser la mairesse Madame Lina Labbé et Monsieur Marco Langlois, directeur général/secrétaire-trésorier à signer conjointement tous les documents nécessaires au bon fonctionnement de la Municipalité.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)



010-104

Item 13 **Résolution – Achat ordinateur portable**

Il est proposé par Jacques Drolet, appuyé par Caroline Roberge

Et

**Il est résolu**

**Que** soit autorisé l'achat d'un ordinateur portable Toshiba de l'entreprise Micro PC Amy, pour la somme de 799 \$ plus 50 \$ de frais d'atelier et les taxes applicables;

**Que** cet achat soit financé à même le surplus courant de l'exercice financier 2010.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-105

Item 14 **Résolution – Entretien halte – Essouchage et déchiquetage**

Il est proposé par Claude Beauchemin et appuyé par Micheline Darveau que la somme de 2 500 \$ soit versée à Yves Landry pour l'essouchage de la Halte routière et le déchiquetage des branches accumulées à l'arrière du centre le Sillon.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

010-106

Item 15 **Résolution – Mandat site Internet municipal**

Il est proposé par Caroline Roberge et appuyée par Lauréanne Dion que la somme de 2 430 \$ soit versée à la firme MX2 Solution informatiques pour l'adaptation, la migration vers un gestionnaire de contenu et l'ajout du contenu manquant du site Internet municipal.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes)

Item 16 **Varia**

- a) **MRC**
- b) **Rapports des comités externes**
- c) **Communication aux citoyens**

Item 17 **Période de questions.**

Selon les règles de régie interne du Conseil municipal, la période de questions débute à 21 h 25 et se termine à 21 h 40 pour une période de 15 minutes.

*010-107*

Item 18 **Levée de la séance**

La levée de la séance est proposée par Lauréanne Dion appuyée par Claude Beauchemin, il est 21 h 40.

\* En signant le présent procès-verbal, la mairesse reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y figurant.